

BUREAU D'ÉVALUATION DE L'UNICEF

Évaluation du travail de l'UNICEF sur l'acquisition de compétences transférables chez les adolescents et les jeunes

Note de résumé

Type d'évaluation	Évaluation sommative et formative
Durée	Octobre 2025 à juin 2026 (9 mois)
Responsable de l'évaluation	Tami Aritomi (taritomi@unicef.org) Eduard Bonet Porqueras (ebonet@unicef.org)

Introduction

Les compétences transférables, également appelées compétences de vie, compétences du XXI^e siècle, compétences relationnelles ou compétences socio-émotionnelles, permettent aux enfants, aux adolescents et aux jeunes de devenir des apprenants agiles et adaptatifs, ainsi que des citoyens capables de relever les défis personnels, académiques, sociaux et économiques, y compris dans les contextes de crise. Les compétences transférables incluent notamment les compétences fondamentales en lecture et en numératie, la résolution de problèmes, la négociation, la gestion des émotions, l'empathie et la communication. Elles fonctionnent de pair avec les connaissances et les valeurs afin de relier, renforcer et développer d'autres compétences nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie, telles que les compétences numériques et les compétences spécifiques à un métier.

Objectif, objectifs et portée de l'évaluation.

Cette évaluation mondiale a un double objectif : la redevabilité et l'apprentissage. D'un point de vue de la redevabilité, elle générera des données probantes sur la performance de l'UNICEF et les priorités stratégiques des programmes de compétences transférables soutenus par l'UNICEF, ainsi que sur l'atteinte des résultats intermédiaires et finaux. Du point de vue de l'apprentissage, l'évaluation rassemblera les expériences, pratiques et enseignements propres à l'UNICEF dans divers contextes afin d'éclairer les décisions adaptatives en matière de programmes et de politiques.

Le champ temporel de cette évaluation s'étend de 2020 à 2026. Sa portée géographique est mondiale. Le champ thématique porte sur le soutien de l'UNICEF au développement des compétences transférables pour les adolescents et les jeunes âgés de 11 à 24 ans, avec un accent particulier sur deux piliers thématiques interdépendants : les environnements favorables et le renforcement des systèmes.

Domaines de questions

La pertinence , l'agilité et l'alignement de l'approche stratégique et conceptuelle de l'UNICEF pour le développement des compétences transférables avec les priorités et les besoins émergents.
La contribution du travail de l'UNICEF sur les compétences transférables à l'obtention de résultats pour l'ensemble des adolescents et des jeunes, y compris les groupes marginalisés.
La cohérence du travail de l'UNICEF en matière de compétences transférables dans différents contextes, notamment en ce qui concerne l'intégration programmatique, l'alignement avec les cadres externes et la participation significative des adolescents et des jeunes.
La durabilité des efforts de l'UNICEF visant à créer des environnements favorables au développement des compétences transférables et à améliorer les systèmes d'apprentissage et de développement des compétences pour tous les adolescents et les jeunes.